Netzwerk **Kinderrechte** Schweiz
Réseau suisse des **droits de l'enfant**
Rete svizzera **diritti del bambino**
Child Rights Network Switzerland



Rapport d'activité

Réseau suisse des droits de l'enfant | c/o polsan AG, Effingerstrasse 2, 3011 Berne | PC 60-164555-2 | Tél. 031 508 36 14 info@netzwerk-kinderrechte.ch | www.netzwerk-kinderrechte.ch

Editorial



Sous l'angle des droits de l'enfant, l'année 2025 aura été marquée par des développements mitigés. Dans certains domaines, des progrès importants ont été accomplis : **l'éducation sans violence** a par exemple enfin été ancrée dans le code civil, une étape majeure pour la protection des enfants face à la violence. Dans d'autres domaines cependant, une pression politique croissante s'exerce sur **les droits des enfants vivants dans des situations précaires**. Un durcissement a notamment été décidé lors de la session parlementaire d'été en matière d'échange de données entres les diverses autorités au sujet des personnes sans statut de séjour régulier. On peut mentionner aussi l'échec de l'initiative parlementaire « La pauvreté n'est pas un crime » qui aurait amélioré la sécurité juridique des familles étrangères touchées par la pauvreté. D'autres projets visant à durcir le droit pénal des mineurs ne sont pas compatibles avec la CDE et constituent des menaces pour les droits des enfants confrontés au système judiciaire.

Une politique et une stratégie des droits de l'enfant coordonnée à l'échelle nationale serait très pertinente, en particulier pour les enfants vivant dans des situations de précarité. On n'observe toutefois pas, surtout au niveau national, de tendance à **la priorisation politique des droits de l'enfant**. Le RSDE était particulièrement désabusé face au rapport du Conseil fédéral sur le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Les mesures qu'il présente restent largement insuffisantes compte tenu des besoins.

Durant l'année 2025, le RSDE a montré à nouveau son utilité en tant que plateforme d'échange entre professionnels. Un point culminant pour cela aura été notre colloque bilingue sur le sujet de **l'intérêt supérieur de l'enfant**, qui a rassemblé une centaine de spécialistes venant de toute la Suisse. L'événement s'est articulé autour de l'intérêt supérieur de l'enfant en tant qu'axe fondamental de la Convention des droits de l'enfant et de son importance pour la mise en pratique des principes des droits de l'enfant au quotidien.

L'année 2025 nous a rappelé une fois de plus que les progrès s'obtenaient grâce à un engagement fort et que les revers ne sont jamais exclus. Je souhaite adresser mes remerciements à tous les membres pour leur engagement inépuisable en faveur des droits de l'enfant.

2025 aura aussi été ma dernière année dans la fonction de présidente du RSDE. Ces quatre années riches en événements ont montré qu'ensemble, en tant que réseau, nous pouvons faire avancer de nombreux projets. J'adresse des remerciements particuliers à mon vice-président Niklaus Bieri pour son grand investissement en faveur du RSDE. Nous sommes heureux de pouvoir transmettre cette tâche de direction et de confier dorénavant le réseau à une co-présidence assurée par Cornelia Rumo Wettstein et Nina Hössli.

Valentina Darbellay
Présidente

Nos activités en 2025

Cycle de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant

Les enfants participent de bon droit
Dans le cycle de présentation des rapports, l'année 2025 correspondait à une étape décisive pour la mise en œuvre du projet « Les enfants participent de bon droit ». Avec ce projet, pour la seconde fois, le RSDE implique activement des enfants et des jeunes dans le processus de présentation des rapports sur la Convention des droits de l'enfant. L'objectif central réside dans l'élaboration d'un rapport des enfants et des jeunes qui rend visible les perspectives des jeunes personnes et qui s'adresse à la fois au Comité des droits de l'enfant de l'ONU et aux politiques suisses au niveau national. Un accent particulier a été mis sur les enfants vivant dans des situations défavorisées, dont les enfants réfugiés, les enfants pris en charge en dehors de leur famille, les enfants en situation de handicap et les enfants touchés par la pauvreté. Entre juin 2024 et juin 2025, les organisations partenaires du RSDE ont réalisé 19 ateliers participatifs en Suisse alémanique et romande. Dans ce contexte, environ 200 enfants et jeunes âgés de 5 à 18 ans ont contribué en témoignant de leurs expériences, points de vue et revendications. Cette étape des ateliers participatifs a été clôturée avec succès en 2025. Les informations récoltées ont été évaluées et constituent la matière première du rapport des enfants et des jeunes qui sera finalisé et publié en 2026. Sur cette base, d'autres mesures d'accompagnement seront mises en œuvre et marqueront l'aboutissement du projet.



Image : atelier UNICEF du 18.1.2025

Rapport des ONG
Le prochain cycle de présentation des rapports de la Suisse connaît d'importants retards en raison de la crise des liquidités de l'ONU. Aucun calendrier n'existe à l'heure actuelle pour la prochaine présentation des rapports. Le RSDE a par conséquent décidé de suspendre les travaux en cours pour l'élaboration de la contribution des ONG à la LOIPR (List of Issues Prior to Reporting).

Lettre ouverte au Conseil fédéral

En mai 2025, le RSDE a adressé au Conseil fédéral une lettre ouverte en collaboration avec ses organisations membres. Il y exprimait sa déception face au rapport publié par le Conseil fédéral en mars 2025 au sujet du suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant de l'ONU. Les mesures présentées dans ce rapport se situent, du point de vue du RSDE, largement en deçà des besoins réels. Le réseau regrette aussi l'absence d'une priorisation claire des droits de l'enfant sur le plan politique. La lettre ouverte a par ailleurs été diffusée largement au-delà du RSDE.



Mise en réseau

Assemblée générale

Le 27 mars 2025 a eu lieu l'assemblée générale du RSDE à Berne. La partie statutaire s'est déroulée durant la matinée. Ensuite, le rapport du Conseil fédéral sur le suivi des recommandations du Comité des droits de l'enfant a été présenté par des représentantes de l'Office fédéral des assurances sociales OFAS. L'après-midi était consacrée à l'échange entre les membres dans le cadre d'un World Café sur les activités politiques des organisations. La discussion était axée sur les moyens de rendre ces activités politiques encore plus efficaces grâce au travail en réseau.





Réseau externe et collaborations avec des partenaires

Le RSDE se fait également porte-parole des problématiques liées aux droits de l'enfant dans plusieurs coalitions d'organisations non-gouvernementales.

- Membre du noyau dur de la Plateforme des ONG suisses pour les droits humains
- Membre de Child Rights Connect, la faîtière des organisations dans le domaine des droits de l'enfant
- Membre de l'Institution suisse des droits humains ISDH
- Echanges réguliers avec les réseaux des droits de l'enfant en Allemagne et en Autriche

Information et sensibilisation

Colloque annuel : focus sur l'intérêt supérieur de l'enfant

Une centaine de personnes venant de toutes les régions de la Suisse ont participé, le 21 novembre 2025, au colloque en deux langues du Réseau suisse des droits de l'enfant. Le thème central de l'événement, l'intérêt supérieur de l'enfant, est à la fois un pilier de la Convention des droits de l'enfant (CDE) et une notion qui doit constamment être renégociée dans la pratique professionnelle. Le congrès a permis de relever à quel point la prise en compte du bien-être de l'enfant, de sa volonté et de son intérêt, de manière structurée, fondée et interdisciplinaire, constitue un défi de taille et une nécessité absolue.





Compte-rendu du congrès

Présentations et tables-rondes

Tout au long de l'année 2025, le RSDE a contribué à l'information et à la sensibilisation aux droits de l'enfant en participant à diverses conférences et tables-rondes :

- Présentation des résultats d'un atelier avec des enfants en situation de précarité dans le cadre du projet « Les enfants participent de bon droit », en collaboration avec UNICEF Suisse et Liechtenstein lors de l'assemblée plénière de la CDAS le 15 / 16 mai 2015.
- Participation à un atelier sur le sujet des « Recommandations internationales » lors d'un congrès de la Plateformes des ONG suisses pour les droits humains consacré aux « Stratégies en faveur d'une politique des droits humains forte », le 12 juin 2025.
- Atelier sur le sujet « Les droits de l'enfant dans l'éducation sociale » dans le cadre d'un module de formation de l'AGOGIS à la Haute école spécialisée d'éducation sociale, le 25 septembre 2025.
- Participation à une table-ronde dans le cadre d'une conférence de l'Institut international des droits de l'enfant à Martigny autour du sujet « De la Convention aux convictions : 30 ans de droits de l'enfant : Les droits de l'enfant tiennent-ils leurs promesses ? », le 14 octobre 2025.

Site internet et newsletter

Dans la rubrique « Actualités » de son site internet, le RSDE publie régulièrement des actualités en lien avec les droits de l'enfant au niveau fédéral. Durant l'année 2025, **36 articles** ont été publiés en allemand et en français et **4 newsletters** en deux langues ont été envoyées, contenant des informations sur l'actualité politique, des informations de fond en provenance de la recherche et de la pratique, ainsi qu'une newsletter exceptionnelle à l'occasion de la Journée des droits de l'enfant. **Le nombre d'abonnés** à la newsletter s'élève à **500**, issus des ONG, de l'administration et des milieux scientifiques.

Réseaux sociaux

Le RSDE communique régulièrement des actualités sur les droits de l'enfant sur LinkedIn. Avec **97 posts** durant l'année 2025, le RSDE a généré plus de **80'000 impressions**. Le nombre de followers a pu être augmenté d'environ 35% durant l'année 2025 pour atteindre près de **2'200 followers**.

Surveillance de la mise en œuvre de la Convention des droits de l'enfant en Suisse

Le RSDE a poursuivi, en 2025 aussi, son activité d'observateur permanent des événements et processus liés à la politique des droits de l'enfant au niveau fédéral. Cela concerne avant tout les activités parlementaires, la jurisprudence du Tribunal fédéral et les communiqués destinés aux médias. Grâce à son site web et sa newsletter, le RSDE communique régulièrement les dernières actualités.

Un aperçu de chaque session parlementaire est publié avant le début des débats et une rétrospective résume les sujets liés aux droits de l'enfant au terme de chaque session. Le RSDE a également informé sur les principaux développements relatifs au processus de présentation des rapports sur la CDE.

Politique

Améliorer la collecte de données sur la mise en œuvre des droits de l'enfant

La motion Müller-Altermatt « Améliorer les données relatives à la mise en œuvre des droits de l'enfant » a occupé le RSDE de manière intense en 2025. Elle avait été nettement acceptée par le Conseil national en juin 2024. En juin 2025, le Conseil des Etats a suivi les recommandations de sa commission et a transformé la motion en mandat d'examen. Le Conseil national a quant à lui confirmé son acceptation de la motion en septembre 2025. La commission compétente du Conseil d'Etat se penchera à nouveau sur cet objet dans le courant de l'année 2026. Le RSDE s'est engagé activement en faveur de la motion, en élaborant notamment un argumentaire et en menant de nombreuses discussions.

Garde alternée

Le RSDE a pris position par rapport à la mise en œuvre de l'Iv. Pa. Kamerzin « Favoriser la garde alternée en cas d'autorité parentale conjointe ». Le réseau estime que les deux variantes de la modification de loi n'apportent pas de véritables améliorations sur le plan des droits de l'enfant. Le fait de privilégier légalement certaines formes de prise en charge est contraire au fondement de la Convention des droits de l'enfant. La convention exige que ce soit l'intérêt de l'enfant qui soit pris en compte de manière prioritaire et que la meilleure solution soit trouvée pour chaque enfant en examinant le cas individuellement. Le RSDE voit d'un œil particulièrement critique le fait que le projet ne prévoit pas de renforcer les droits des enfants à participer.

Programme d'allégement budgétaire 2027

Le RSDE a exprimé ses critiques dans le cadre de la procédure de consultation relative au programme d'allégement budgétaire 2027 de la Confédération. Parmi les mesures prévues dans le paquet d'économies, plusieurs concernent des domaines centraux de la politique de l'enfance et de la jeunesse. Les réductions qui doivent être réalisées dans le domaine de la loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse (LEEJ), du programme Jeunesse+Sport ou encore de la mobilité internationale ont des conséquences fondamentales sur les perspectives d'avenir et les droits des jeunes en Suisse.

La pauvreté n'est pas un crime

En mars 2025, le RSDE a pris part à la procédure de consultation sur la mise en œuvre de l'initiative parlementaire Samira Marti « La pauvreté n'est pas un crime ». L'initiative demande que les personnes d'origine étrangère qui vivent depuis plus de dix ans en Suisse sans interruption ne puissent plus faire l'objet d'une révocation de l'autorisation de séjour ou de l'autorisation d'établissement en cas de recours à l'aide sociale. Le RSDE était de l'avis que le projet de loi pour la mise en œuvre de l'initiative parlementaire esquissait un pas dans la bonne direction, mais que d'autres adaptations seraient nécessaires pour atteindre une amélioration effective de la situation des personnes concernées.
L'initiative parlementaire a été classée par le Conseil national lors de la session

d'hiver. Le lien étroit entre le recours à l'aide sociale et les sanctions relatives au droit des étrangers persiste donc, avec les graves conséquences que cela représente pour les enfants. Leur droit à la sécurité sociale et à un niveau de vie adapté continue d'être mis en péril.

Le bien de l'enfant dans le droit de l'asile et des étrangers

Le RSDE a siégé dans le groupe d'accompagnement de la Confédération sur la mise en œuvre du postulat Samira Marti « Bien de l'enfant dans le cadre du droit de l'asile et des étrangers ». Le postulat s'interroge sur la mesure dans laquelle le bien de l'enfant est garanti dans le cadre du droit de l'asile et des étrangers et si des mesures doivent être prises pour adapter les procédures aux réalités des enfants, notamment en lien avec le droit d'être entendu, de participer et d'être représenté, lors des décisions importantes et des choix qui concernent leur lieu de domicile, leur prise en charge et leur éducation.

Grâce à son expertise autour de l'intérêt supérieur de l'enfant et à son engagement en faveur des droits de l'enfant, le RSDE a contribué aux travaux du groupe d'accompagnement et veillé à ce que les recommandations d'action soient formulées de manière adaptée à la pratique et conduisent concrètement à des progrès sur le plan de l'intérêt supérieur de l'enfant.

Nouveaux membres

A la fin de l'année 2025, le nombre d'organisations membres au sein du RSDE s'élevait à **64**. Les nouvelles affiliations en 2025 furent les suivantes :

- Observatoire latin de l'enfance et de la jeunesse (olej) – Membre avec statut d'observateur
- Fondation Terre des hommes – aide à l'enfance (Lausanne)

L'adhésion de ces nouveaux membres renforce encore le rôle du réseau en tant qu'acteur central dans le processus de présentation des rapports de la société civile sur la Convention des droits de l'enfant et de plateforme de compétence en matière de droits de l'enfant. Nous sommes très heureux de voir s'élargir la base de membres et nous réjouissons de la suite de la collaboration.

Comité

Présidence
Valentina Darbellay (Faîtière terre des hommes Schweiz – Suisse)

Vice-présidence
Niklaus Bieri (Fondation Protection de l'enfance Suisse)

Membres
Seraina Berner Boadi-Attafuah (PACH Enfants placés et adoptés Suisse)
Nina Hössli (Save the Children Suisse)
Barbara Germann (Fondation Village d'enfants Pestalozzi)
Cornelia Rumo Wettstein (YOUVITA)
Vanessa Zehnder (Conseil Suisse des Activités de Jeunesse)
Gian Michele Zeolla (ASPI, Fondazione della svizzera italiana per l'Aiuto, il Sostegno e la Protezione dell'Infanzia)

Secrétariat

Le secrétariat du RSDE est assuré sur mandat par polsan AG. Les personnes suivantes sont actives au sein du secrétariat du réseau :

- Rahel Wartenweiler (co-responsable du secrétariat)
- Rahel Zimmermann (co-responsable du secrétariat)
- Andrea Trummer (monitoring politique)
- Manuela Schuler (administration et comptabilité)

Finances

BILAN	31.12.25 CHF	31.12.24 CHF
ACTIFS		
Actifs circulants		
Disponibles à court terme	199'230.25	183'727.30
Créances liées à des livraisons et prestations	1'680.00	300.00
Actifs transitoires		250.00
Total Actifs circulants	200'910.25	184'277.30
TOTAL ACTIFS	**200'910.25**	**184'277.30**
PASSIFS		
Fonds étrangers		
Engagements liés à des livraisons et prestations	13'446.40	10'092.90
Passifs transitoires	75'462.54	66'426.19
Total Fonds étrangers	**88'908.94**	**76'519.09**
Fonds libre de développement de l'organisation	30'050.78	30'050.78
Fonds libre de présentation de rapports	45'000.00	45'000.00
Perte reportée		
Capital de l'association	32'707.43	27'366.34
Total Fonds propres	**107'758.21**	**102'417.12**
TOTAL PASSIFS	**196'667.15**	**178'936.21**
Bénéfice / perte	**4'243.10**	**5'341.09**

COMPTES	Budget 2025 CHF	2025 CHF	2024 CHF
RECETTES			
Cotisations des membres	120'000.00	120'150.00	119'150.00
Aides financières OFAS : communication sur les droits de l'enfant	90'000.00	90'000.00	85'000.00
Contribution de l'OFAS: loi sur l'encouragement de l'enfance et de la jeunesse, art. 10	35'000.00	35'000.00	33'973.81
Cotisations de solidarité	24'000.00	25'963.65	
Autres contributions		770.60	925.00
Recettes des événements	4'000.00	7'530.00	0.00
Pertes et créances		-540.00	-110.00
TOTAL RECETTES	**273'000.00**	**278'874.25**	**238'938.81**
DEPENSES			
Dépenses du secrétariat	179'200.00	187'991.08	184'009.35
Dépenses de tiers pour le secrétariat	63'880.00	63'973.25	26'498.82
Frais de déplacement et de représentation	2'750.00	1'319.45	897.55
Organes et Assemblée générale	7'000.00	7'374.65	6'137.55
Matériel de bureau, documentation, ports et imprimés	300.00	54.80	48.70
Honoraires comptables	400.00	335.00	280.00
Cotisations	1'150.00	1'300.00	900.00
Traductions	19'000.00	7'826.30	15'482.00
IT	2'300.00	2'269.82	1'702.50
Hébergement et support site web	3'000.00	1'968.80	2'162.00
Autres dépenses de gestion financière	150.00	60.00	90.00
Autres frais de fonctionnement	5'200.00	158.00	261.65
TOTAL DEPENSES	**284'330.00**	**274'631.15**	**238'470.12**
Charges et produits étrangers à l'exploitation, extraordinaires, uniques ou d'une autre période			
Charges / produits exceptionnels non récurrents		*0.00*	*-4'872.40*
TOTAL Charges / produits exceptionnels non récurrents	**0.00**	**0.00**	**-4'872.40**
Bénéfice / perte	***-11'330.00***	***4'243.10***	***5'341.09***

Remerciements

Le Réseau suisse des droits de l'enfant remercie toutes ses organisations membres pour leur soutien financier, leur contribution en tant qu'experts-es et pour la collaboration agréable.

Des remerciements particuliers s'adressent à l'Office fédéral des assurances sociales OFAS pour ses aides financières aux activités courantes du RSDE grâce au crédit Protection de l'enfant / Droits de l'enfant, ainsi que l'encouragement du projet « Les enfants et les jeunes participent de bon droit » dans le cadre de l'art. 10 LEEJ. Le RSDE remercie également la Fondation Protection de l'enfance Suisse, UNICEF Suisse et Liechtenstein, la Fondation Palatin, le Pour-cent culturel Migros, la Société suisse d'utilité publique et la Fondation « Perspectives » de Swiss Life pour leur soutien au projet.